



Communiqué du conseil des ministres

13 février 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 13 février 2020, sous la Présidence de Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les Projets de décrets suivants :

-Projet de décret fixant les modalités de constatation des infractions, les procédures d'application des sanctions, et précisant la répartition du produit des amendes et pénalités prévues par le code de l'urbanisme.

Le présent projet de décret a pour objet de fixer les modalités de constat des infractions, les procédures d'application des sanctions prévues par le Code de l'Urbanisme, notamment les dispositions du Titre VI de la loi 2008-07 du 17 mars 2008, et de préciser la répartition du produit des amendes et pénalités.

-Projet de décret portant typologie et tailles des établissements humains et les règles générales de la sédentarisation.

Le projet de décret vise à rationaliser les ressources, tout en facilitant l'accès de la majorité des populations aux services de base, en encourageant en même temps les regroupements de localités, en vue d'une gestion rationnelle de l'espace national.

-Projet de décret portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration du Laboratoire National des Travaux Publics.

-Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2017-093 du 10 juillet 2017 portant création de l'Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur, et fixant les règles de son organisation et de son fonctionnement.

La modification de certaines dispositions du décret créateur a pour objet de tenir compte des impératifs d'harmonisation avec les standards en usage au sein des autorités en charge de l'évaluation et de l'assurance qualité, tant au niveau régional qu'au niveau international.

-Projet de décret portant création d'un établissement public dénommé : « Agence Nationale de Recherche Scientifique et de l'Innovation » et fixant les règles de son organisation et de son fonctionnement.

Le présent projet de décret complète le dispositif initié, en 2016, par la création du Haut Conseil à la Recherche Scientifique et à l'Innovation. Le HCRSI a pour vocation d'arrêter la politique et la stratégie en matière de recherche et d'innovation.

Pour remplir cette mission le HCRSI prévoit un fonds national destiné au financement des projets et programmes de recherche et de toutes actions qui pourront stimuler la recherche et l'innovation. Afin de gérer le fonds alloué et d'exécuter la stratégie nationale dans ce domaine, il est proposé de



créer une Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ANRSI).

Le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel a présenté une communication relative à la reformulation de l'institution des Oulémas (précédemment Association des Oulémas).

Le Ministre du Pétrole, des Mines et l'Energie a présenté une communication relative à l'état d'avancement du plan d'action du secteur du Pétrole, des Mines et de l'Energie.

Cette communication fait le point sur l'état d'avancement du plan d'action du Ministère, les contraintes rencontrées et les perspectives de mise en œuvre.

La Ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille et le Ministre de la Santé ont présenté une communication conjointe relative à la prise en charge des soins des personnes handicapées. La prise en charge de ce groupe de personnes handicapées permettra de démarrer le processus d'une véritable politique d'inclusion sociale et de prise en compte des soins des personnes handicapées.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes : Ministère de la Santé
Cabinet du Ministre

Pharmacien Inspecteur : Dr Thiam Zeine El Abidine, Pharmacien. Administration centrale
Direction de la Surveillance épidémiologique et de l'Information Sanitaire

Directeur : Dr Mohamed Mahmoud Ahmed, Médecin Généraliste, précédemment, Directeur de la lutte contre les Maladies non transmissibles.

Etablissements Publics Centre Hospitalier National

Directeur : Dr. Hamahoullah Cheikh, Médecin Spécialiste en Gestion des Hôpitaux, précédemment
Directeur du Centre Hospitalier Cheikh Zayed.

Directeur Adjoint : Med Aly Boune Mokhtar, Pédiatre, précédemment Directeur Adjoint du Centre
Hospitalier Cheikh Zayed

Centre Hospitalier Cheikh Zayed

Directeur : Dr. Saleck Mohamed Vall, Médecin Interniste Rhumatologue, précédemment Chef de
service au Centre Hospitalier Cheikh Zayed.

Directeur Adjoint : Dr. Gaye Demba Soumaré, Médecin Généraliste, précédemment Directeur Ad-
joint du Centre Hospitalier d'Akjoujt.

Centre Hospitalier Mère-Enfant

Directrice : Vatismetou Abdel Ghader, Gynéco-Obstétricienne, précédemment Chef de service au
Centre Hospitalier National.

Centre Hospitalier de Kaédi

Directeur : Dr. Sid Ahmed Boukhary, Chirurgien viscéral, précédemment Directeur Adjoint du
Centre Hospitalier d'Aleg

Directeur Adjoint : Dr. Ahmed Cherif Med Mahmoud, Gynéco-Obstétricien, précédemment Chef



de service au Centre Hospitalier d'Aleg

Centre Hospitalier Rosso

Directeur : Dr Dah Bilal, Anesthésiste-Réanimateur, précédemment Anesthésiste au Service de Traumatologie au CHN.

Centre Hospitalier d'Aïoun

Directeur : Salek Habib, Gynéco-Obstétricien, précédemment Directeur Adjoint au même Centre.

Centre Hospitalier d'Aleg

Directeur : Dr Diagana Youssouf Amadou, Gynéco-Obstétricien, précédemment Chef de service au Centre Hospitalier de Kaédi.

Directeur Adjoint : Sidi Aly Mohamed, Technicien Supérieur de Santé (TSS) en Anesthésie, précédemment Responsable de Formation au service central du Programme Elargi de Vaccination (PEV).

Centre Hospitalier d'Akjoujt

Directeur : Dr Ndiaye Amadou, Chirurgien-viscéral, précédemment Chef de service au Centre Hospitalier de Kiffa.

Directeur Adjoint : Med Lemine Mahfoudh, TSS en Anesthésie, précédemment Gestionnaire dans le même Centre Hospitalier

Centre Hospitalier Boghé

Directeur : Dr Cheikh Bamba, Chirurgien viscéral, précédemment Directeur Adjoint au même Centre Hospitalier.

Directeur Adjoint : Baidy Malick, TSS en Anesthésie, précédemment Anesthésiste-réanimateur dans le même Centre Hospitalier.

Centre Hospitalier d'Amitié

Directeur Adjoint : Dr Mohamed Salem Abdel Barke, Pharmacien, précédemment Chef de service au Centre National de Transfusion Sanguine « SNTS »

Centre Hospitalier d'Oncologie

Directeur Adjoint : Dr Sid'Ahmed Mohamed Moctar, Médecin Spécialiste de Cancérologie-Radiothérapie, précédemment Chef de service dans le même Centre Hospitalier.

Centre Hospitalier de Tidjikja

Directeur Adjoint : Dr Sidaty Babe Amar Jewda, Chirurgien- Viscéral, précédemment Chef de service dans le même Centre Hospitalier.

Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle (CNORF)

Directeur : Dr Mohamed Bebaha, Chirurgien-viscéral, précédemment Directeur du Centre Hospitalier de Rosso.

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Santé

Directeur : Ahmedou Armyaou, PTA, Master en organisation et qualité des soins, précédemment Directeur Adjoint du même établissement.

Ecole Nationale de Santé de Néma

Directeur : Abdellahi Mousse, PATS, précédemment Directeur Adjoint de l'ENSP de Rosso. Secrétaire Général du Gouvernement

Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Le Président du Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics Monsieur : Ciré Amadou Baredio est relevé de ses fonctions.